

VEUREY **i**INFO

VOROÏZE



P3 -Elections
départementales



P4 -La nature
en s'amusant



P7 - LOTO de
l'USNV Basket

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

p3 - Les élections départementales

- Inscriptions école
- Jobs d'été 2015

p4 - CCAS

- La nature en s'amusant
- Passerelle sur la Voroize
- Médiathèque

p5 - Travaux rd3

- Métro
- Allo à l'eau

TOUR À TOUR

p6 - Coup de pouce

- Culture & Loisirs

P7 - USNV Basket

INFORMATIONS UTILES

P8 - Secrétariat de Mairie

P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Heraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



EDITO

Avec le passage de notre communauté d'agglomération en métropole, au premier janvier 2015, la compétence aménagement numérique est devenue métropolitaine.

La question est de savoir ce que cela va changer pour les communes classées en "zone grise" dont fait malheureusement partie Veurey Voroize.

Un groupe de travail, auquel nous participons, s'est mis en place à la fin de l'année dernière et des contacts avec le Conseil Général et l'opérateur Orange en concession sur l'ancienne METRO ont été pris.

À ce jour, et en synthèse il y a trois solutions pour notre commune pour avoir enfin le très haut débit :

- attendre le déploiement de la fibre optique par Orange en sachant que nous sommes en fin de planning, à l'horizon 2020. Peut-être avant car le Président FERRARI mène des négociations serrées, déterminé à faire réduire les délais

- investir à partir de notre propre budget plus de 200 000€ pour une solution intermédiaire, mais qui de fait nous exclurait du dispositif Orange.

- mettre en place la solution intermédiaire que propose le Conseil Général et qui passe par les ondes avec le wifi. Cette option pourrait se mettre en œuvre rapidement, dans un délai d'un an, mais comporte des contraintes techniques de diffusion et nécessite de votre part une forte adhésion. Les puissances des ondes étant largement inférieures aux préconisations des associations les plus méfiantes, cela reste un point d'inquiétude et de discussion.

Nous attendons encore quelques informations complémentaires qui vont nous parvenir du groupe de travail et nous organiserons une réunion publique pour échanger avec vous avant de prendre la bonne décision ensemble.

Le très haut débit est nécessaire pour notre confort numérique mais aussi pour le développement économique et pour le télétravail en pleine expansion qui est également un axe multimodale.

Le Maire
Guy JULLIEN

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation les 22 et 29 mars 2015.

Depuis la loi du 17 mai 2013, ces élections permettront d'élire les **conseillers départementaux**, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour **6 ans**, et se présenteront en **binôme**, obligatoirement composé **d'un homme et d'une femme**. Cette dernière mesure afin de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins **la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%)**
- et un nombre de suffrages égal à au moins **25% des électeurs inscrits**.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 % des électeurs inscrits**.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Elle permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu.

FONTAINE-VERCORS, est le nom de notre nouveau canton qui réunit les deux cantons de Fontaine-Sassenage et de Villard de Lans. Il compte 38210 habitants répartis sur les 11 communes suivantes : Autrans, Corrençon en Vercors, Engins, Fontaine (une partie), Lans en Vercors, Méaudre, Noyarey, Saint Nizier du Moucherotte, Sassenage, Veurey-Voroize et Villard de Lans. Deux **conseillers départementaux** représenteront ce nouveau canton, une femme et un homme. Deux suppléants se présentent aux côtés des deux titulaires.

LE VOTE :

Le 1er tour aura lieu le 22 mars. Si 2ème tour il se déroulera le 29 mars. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h. Ces horaires pourront être étendus jusqu'à 20h par arrêtés préfectoraux.

RAPPEL :

Il est possible de voter par procuration lors les élections départementales. Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La personne que le mandant choisit pour voter en son nom (le mandataire) doit jouir de ses droits électoraux et être inscrite sur les listes électorales de la même commune que l'électeur qui donne procuration (le mandant). Un mandataire ne peut disposer, pour chaque scrutin, de plus de deux procurations, dont une seule établie en France.

INSCRIPTIONS ÉCOLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2015 – 2016, concernant les enfants nés en 2012 (petite section) se feront du 2 au 28 mars.

Procéder d'abord à l'inscription en mairie, en vous présentant au secrétariat avec :

-livret de famille et d'un justificatif de domicile récent (- de 3 mois)

Ensuite procéder à l'inscription à l'école, en prenant rendez-vous auprès de

Mme la Directrice : tél 04.76.53.93.02

Veillez à vous présenter avec votre dossier complet

JOBS D'ETE 2015

Nouveauté pour cette année :

JOBS D'ETE au printemps !!!!! Du 13 au 17 avril

Le CCAS et la municipalité organisent, cette année, un chantier jeunes pendant les vacances de printemps.

Si vous avez entre 16 et 18 ans, fille ou garçon, vous souhaitez avoir une première expérience professionnelle, participer à l'entretien de votre commune ou vous faire un petit pécule pour financer un projet ou tout simplement pour partir en vacances, ce projet peut vous intéresser.

Les conditions :

Avoir 16 ans révolus et moins de 18 ans au 19 avril

Habiter Veurey Voroize

Etre libre la première semaine de vacances de printemps

Etre motivé pour des travaux extérieurs et d'entretien des bâtiments communaux

La procédure :

Envoyer ou déposer en mairie **avant le 29 mars** :

Une lettre de motivation et un CV en indiquant vos nom, prénom, date de naissance et vos coordonnées (adresse, téléphone, mail)

ATTENTION aucune candidature ne sera étudiée après cette date

CCAS

Le service « Autonomie » du Conseil Général organise :

- **Une rencontre le jeudi 7 mai 2015** de 15h à 17h, au relais des motards 34 av du Vercors à Fontaine sur le thème de la fin de vie.
- **Un atelier le mardi 7 avril** de 14h à 16h30 avec une sophrologue à l'arche 79 av de la république à Seyssinet sur le thème de « savoir gérer son stress »
- **Une rencontre le jeudi 11 juin 2015** au café du centre à Seyssins 14 av louis Armand sur le thème des relations aidants/professionnels

Le centre de ressource Alzheimer organise un colloque le 31 mars de 10h à 17h à l'espace Paul Jacquot à Crolles : renseignements sur amadiem.fr

De nombreuses actions sont menées pour lutter contre l'isolement des personnes s'occupant d'un proche en perte d'autonomie. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour de plus amples renseignements concernant ces ateliers ou toute autre question liée à votre situation. Il existe également de nombreuses aides (allocation personnalisée à l'autonomie, le portage des repas, le pact : aide pour l'amélioration de l'habitat.....)

Téléphone 04.76.85.16.80 le secrétariat de mairie vous mettra en contact avec un des membres du CCAS

LA NATURE EN S'AMUSANT

Nouveauté au Parc des Echalières et à l'Étang, avec la mise en place de petits jeux ludiques sous formes de cubes pour découvrir ou redécouvrir la vie animale et végétale qui nous entoure.

La truite, la carpe, le cheveine et la tanche à l'étang
Dans le parc, la coccinelle, le perce-oreille, le bourdon et le scarabée
Et plantes diverses.



PASSERELLE SUR LA VOROIZE

La passerelle sur la Voroize est le lien entre les nouveaux aménagements des Echalières et de l'Étang vers le haut du village. Mais elle n'était pas adaptée pour le passage des poussettes. Pour supprimer les marches, nous avons fait réaliser une rampe qui permet ainsi de relier les 2 rives de la Voroize sans difficulté. A cette occasion, la rambarde de sécurité qui n'était plus aux normes a été remplacée. Le montant de ces travaux s'élève à 6000€.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque fait son GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS, DÉSHERBE, AÈRE...Et brade !

Venez avec votre plus grand panier et votre plus petit porte-monnaie ! Il y en a pour tous les goûts ! : Magazines, revues, albums jeunesse, romans, documentaires.... à 50 ct, à 1€, à 2€ !

Samedi 21 mars, de 10h à 12h, au 1er étage de l'espace Michel Brunel



TRAVAUX RD3

Nettoyage talus le long du RD3, sous lotissement Prévert.

La Commune, propriétaire de ce talus, a engagé une campagne de nettoyage suite à l'intervention d'ERDF qui a coupé des branches afin de protéger la ligne MT qui passe dessus. Ces travaux qui contribuent à l'embellissement et la propreté

du quartier du Petit Châtelard ont été effectués par les chantiers d'insertion CISI de Vif, pour un montant de 2100€. Les Services Techniques ont suivi ces travaux et participé au broyage des végétaux et à l'évacuation des copeaux.

S'en suivra l'élagage des grands arbres restant en haut du talus par SERVEO pour un montant de 2220€

METRO

DES IDÉES QUI GERMENT ?

LA MÉTROPOLÉ VOUS AIDE À LES FAIRE POUSSER !

MONTAGE D'EXPOSITIONS, MISE EN PLACE DE COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE, ORGANISATION D'UNE FÊTE INTER-QUARTIERS, ACHAT D'UN VÉLO PARTAGÉ ENTRE VOISINS...

LE FONDS DE PARTICIPATION INTERCOMMUNAL SOUTIEN FINANCIÈREMENT VOS PROJETS.



INFOS ET DOSSIER DE CANDIDATURE À TÉLÉCHARGER SUR WWW.LAMETRO.FR



HABITANTS, ASSOCIATIONS, VOUS AVEZ UN PROJET ? LA MÉTRO PEUT VOUS AIDER À LE RÉALISER !

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU FONDS DE PARTICIPATION INTERCOMMUNAL DE LA MÉTRO ?

- Tout groupe d'habitants constitué d'au moins 2 personnes, dont une majeure, résidant (ou étudiant) dans une ou plusieurs communes de la Métro et n'étant pas de la même famille.
- Toute association Loi 1901

POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

Des projets contribuant à vivre et faire vivre une métropole solidaire, démocratique et respectueuse de son environnement et correspondant à une ou plusieurs de ces thématiques : Environnement et nature / Mobilité / Solidarité / Citoyenneté.

QUELLE AIDE LE FONDS DE PARTICIPATION INTERCOMMUNAL APPORTE-T-IL ?

La somme allouée à chaque projet peut aller de :

300 à 3000€ maximum.

COMMENT SOLLICITER LE FONDS DE PARTICIPATION INTERCOMMUNAL ?

Il suffit de remplir un dossier de candidature (à télécharger sur www.lametro.fr) puis de l'envoyer au Comité d'attribution de la Métro, qui se réunit plusieurs fois par an.

Dossier de candidature, mode d'emploi et règlement à télécharger sur www.lametro.fr
 rubrique Participation / Fonds de participation)

Renseignements : fpi@lametro.fr
 04 76 59 58 89 (9h-12h / 14h-17h)



ALLO A L'EAU

Suite au courrier d'un de nos administrés, s'interrogeant sur la véracité d'un appel du « Service des Eaux »

reçu sur son portable un samedi à 23h en lui demandant de vérifier si l'eau coulé bien aux robinets de son domicile, celui-ci nous a demandé de nous renseigner. Vérification faite auprès de la régie assainissement et régie des eaux de Grenoble, il n'y a eu aucune intervention ces derniers temps sur le secteur. Nous voudrions donc vous alerter sur ce genre d'appel et que les agents des régies de l'eau ou de l'assainissement sont des agents assermentés de la Métro, et sont les seuls à intervenir sur les réseaux, et surtout jamais le soir à moins de très gros problèmes sur les réseaux.



COUP DE POUSSE

En 2015, nous continuons nos différentes activités à la ferme :

Des **ATELIERS** animés par Brigitte et Fernando, de 10h à 17h :

- dimanche 22 mars : « les plantes de printemps »

Un **atelier de création** « bois flotté » animé par Pascale Romaldi, de 10h à 17h

- dimanche 15 mars : **Une conférence**

- samedi 28 février à 17h « l'astrologie au fil des saisons », seconde partie, par Antonio Viale.

Antonio revient nous charmer. Vous pouvez assister à la conférence, que vous ayez ou non participé à la première partie. Participation libre.

UN FILM-DÉMONSTRATION

- samedi 21 mars à 17h "la magie des bols tibétains" par J-Claude Nectoux.

J-Claude Nectoux nous présente son dernier film sur l'histoire et l'utilisation des bols tibétains.

Il nous fera une démonstration de l'utilisation des bols chantants pour le soin (il a reçu cet enseignement en Inde).

Participation libre.

La porte ouverte : entrée libre

Exposition ORCHIDEES : samedi 14 mars de 14h à 17h30. La décoration en bois creux devrait être à son summum cette année. Vous pouvez toujours réserver à la ferme une journée ou une demi-journée pour un groupe (CE, rencontre annuelle associative, goûter d'enfants ou d'adultes, sortie scolaire). N'hésitez pas à communiquer l'adresse du site autour de vous.



Association « Coup de pousse »

Ferme Lespinasse 38210 Montaud

04 76 93 64 49

ferme.lespinasse.free.fr ferme-lespinasse@orange.fr

CULTURE & LOISIRS

COUNTRY VEUREY & NOYAREY



Culture & Loisirs a le plaisir de vous annoncer son après-midi country dance animé par Nadia et Thierry le dimanche 29 mars 2015 à partir de

14h à la salle des fêtes de Veurey. Bonne ambiance et convivialité au programme

Nous vous attendons nombreux
Entrée : 5 euros l'après-midi..



USNV BASKET

L'Union Seyssinet Noyarey Veurey Basket organise un loto le vendredi 6 mars 2015
à la salle des fêtes de Veurey Voroize, Ouverture des portes à 18h30, début des parties à 19h.

Mega LOTO de
l'Union Seyssinet Noyarey Veurey Basket

Téléviseur LED 102 cm
Electroménager
Tablette tactile
Smart phones
Vélo - GPS
Nombreux autres lots

Buffet - Buvette

Salle des fêtes de Veurey Voroize
Vendredi 6 mars à 19h00

Renseignements au 04 76 27 68 03 et 06 81 73 77 41 ou www.usnvb.fr

VOS RENDEZ-VOUS

- Vendredi 6 mars à 19h
Salle des fêtes
Loto organisé par l'USNV Basket
- Samedi 7 mars à 20h
salle des fêtes
Soirée théâtre organisée par le Comité d'Animation. Avec une pièce de et avec Serge Papagalli.
- Samedi 14 mars de 14h à 17h30
exposition « Orchidées »
- Samedi 14 mars à partir de 19h
à la salle des fêtes
Soirée dansante organisée par l'association du Don du Sang
- Dimanche 15 mars de 10h à 17h
Ferme de l'Espinasse. Atelier de création « bois flotté » animé par Pascale Romaldi.
- Samedi 21 mars à 17h
Ferme de l'Espinasse, film démonstration «La magie des bols tibétains » présenté par Jean-Claude Nectoux.
- Samedi 21 mars à 17 h
à la salle des fêtes, concert des élèves et de la chorale de l'Ecole de Musique. Soyez nombreux à venir les encourager.
- Dimanche 22 mars de 10h à 17h
Ferme de l'Espinasse
Ateliers les « plantes de printemps » par Brigitte et Fernando.
- Dimanche 29 mars à partir de 14h
à la salle des fêtes
Après-midi Country organisée par Culture et Loisirs.

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PARMEN-
TIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent :
04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• **Infirmières** :
- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN :
06 45 81 74 72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)